

Produit d'imprégnation anti-moisissure et anti-vers à bois

CARACTÉRISTIQUES

Imprégnant anti-moisissure et anti-vers à base d'eau, destiné à être appliqué sur du bois situé hors sol et non en contact avec l'eau, pour la protection préventive contre les insectes, les termites, les champignons responsables du bleuissement et la pourriture brune.

Il est destiné au traitement préventif et convient aux classes d'utilisation 2 et 3 (UNI EN 335). Il s'applique à la main ou à l'aide de machines, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

COMPOSITION

Produit à base de résine synthétique en émulsion aqueuse contenant de l'IPBC et de la perméthrine.

Principes actifs (règlement UE 528/2012) :

3-iodo-2-propynylbutylcarbamate (CAS 55406-53-6) 0,75 g/100 g

Perméthrine (ISO) (CAS 52645-53-1) 0,25 % g/100 g

État physique : liquide

Type de formulation : AL + SL

Titulaire de l'autorisation : Troy Chemical Company BV, Poortweg 4C, 2612PA Delft, Pays-Bas. Numéro d'autorisation : IT/2024/00988/MRP

PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

DE MATIÈRE SÈCHE EN POIDS
SÉCHAGE

VALEUR

6 %

Sans poussière au bout d'1 h (23 °C,
50 % d'humidité relative)

Sec au toucher et recouvrable au
bout de 24 h

POIDS SPÉCIFIQUE

1,01 kg/L

STOCKAGE

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques non ciblés.

Ne pas stocker à proximité d'aliments, de boissons et d'aliments pour animaux.

Durée de conservation : 18 mois.

Conserver à une température inférieure à 35 °C. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Protéger du gel. Protéger de la lumière. Les récipients ouverts doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter toute fuite.

ÉLIMINATION

Ce produit et son emballage doivent être éliminés en toute sécurité en tant que déchets dangereux. Le produit récupéré lors de l'application et qui n'est pas réutilisé doit être éliminé en toute sécurité en tant que déchet dangereux. Éliminer l'emballage et le produit non utilisé conformément à la réglementation locale. Si nécessaire, consulter un spécialiste de l'élimination des déchets ou les autorités locales.

COULEURS

Incolore.

UTILISATION

Usage professionnel, non professionnel, industriel.

Exemples d'éléments pouvant être traités : fenêtres, portes extérieures, revêtements, clôtures, auvents.

Ne pas utiliser le produit sur du bois ou des structures en bois destinés à un usage intérieur, à l'exception des menuiseries extérieures et des portes/chambranles extérieures. Compte tenu de la sensibilité particulière des chats à la perméthrine, le produit ne doit être appliqué que sur du bois dans des zones où tout contact

Produit d'imprégnation anti-moisissure et anti-vers à bois

des chats avec le bois traité peut être exclu.

Pendant l'application et le séchage, la température doit être supérieure à 5 °C et l'humidité relative inférieure à 80 %. La température optimale pour l'application et le séchage est comprise entre 15 °C et 30 °C. Les bois riches en substances extractives et les conditions environnementales défavorables peuvent ralentir le séchage.

Mélanger le produit avant utilisation.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et le visage après l'application et l'utilisation du produit, ainsi qu'avant de manger, de boire ou de fumer.

Ne pas diluer (prêt à l'emploi). Appliquer le produit sur le bois à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau. Temps de séchage : sec au toucher et prêt pour la finition après environ 24 heures.

Nettoyage des outils : utiliser de l'eau et du savon neutre.

À raison d'un dosage d'application de 100 ml/m², le produit protège la surface du bois contre la formation de taches bleuâtres sur le bois présentant une résistance aux champignons modérée à faible selon la norme EN 350:2016 : classe de durabilité (DC) 3-4.

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des animaux. L'application d'une finition est nécessaire. La finition ne doit pas contenir de conservateur pour le bois ou pour le film. La finition doit être maintenue en bon état.

Ne pas utiliser à proximité d'animaux de compagnie ou d'élevage. Ne pas utiliser ni appliquer directement sur ou à proximité d'aliments, d'aliments pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'entrer en contact direct avec des aliments, des aliments pour animaux, des boissons et des animaux de compagnie, en particulier les chats. Tenir les personnes non concernées, les enfants et les animaux de compagnie (en particulier les chats) à l'écart des surfaces ou zones traitées jusqu'à séchage complet. Ne pas appliquer à proximité de plans d'eau de surface.

Lors de l'application du produit (sur le bois) et pendant le séchage des surfaces, éviter de contaminer l'environnement. Les éventuels déversements de produit doivent être confinés en recouvrant le sol (par exemple avec une bâche) et éliminés en toute sécurité.

OUTILS

Usage non professionnel : pinceau, rouleau

Utilisation professionnelle : pinceau, rouleau, immersion manuelle

Utilisation industrielle : pulvérisation automatisée, immersion automatisée, immersion manuelle, revêtement par écoulement, installations à double vide/basse pression

DILUTION

Prêt à l'emploi.

CONSOMMATION

Contre les champignons responsables du bleuissement : 100 ml/m²

Contre la pourriture : 130-140 ml/m²

Contre les insectes et les termites : 100 ml/m²

Produit d'imprégnation anti-moisissure et anti-vers à bois

RENDEMENT 10 m²/l (consommation : 100 ml/m²)

TEMPÉRATURE D'APPLICATION +15 °C à t +30 °C
(température optimale d'application)

SYSTÈME DE PEINTURE

- 1.1 Poncer le bois avec du papier abrasif de grain 180-220 et appliquer *Classic W R11* en quantité prévue ;
- 1.2 Au bout de 24 h, brosser ou poncer avec du papier de grain 240-280, puis appliquer une finition en suivant les instructions indiquées dans la fiche technique correspondante.

Finitions possibles : *Ecoplast W300 Tix AC, Special W Matt, Ecoplast 1000 Satiné*

Entretien : suivre les indications figurant dans la fiche technique de la finition.

**POINT
DU CAHIER DES
CHARGES**

Imprégnant synthétique anti-moisissure/anti-vers à base d'eau pour le bois ; garantit une protection contre les champignons responsables du bleuissement et contre les insectes ; avec une teneur en solides de 6 %, à utiliser à raison de 100 ml/m².

AVERTISSEMENTS

Pour réaliser les travaux dans les règles de l'art, il est indispensable de suivre les instructions de préparation de la surface figurant dans les manuels CAP Arreghini. Les données techniques ont été déterminées dans les conditions environnementales spécifiées. Dans des conditions différentes, les données et les délais entre les différentes opérations peuvent varier. Les informations techniques fournies sont données à titre indicatif.

En raison de la grande diversité des supports et des conditions d'application, il est recommandé de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu et son efficacité en effectuant des essais sur l'ouvrage concerné.

Informations destinées aux professionnels

Porter des gants de protection résistants aux agents chimiques lors de la manipulation du produit, conformes à la norme européenne EN 374 ou à une norme équivalente.

Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit. Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalent).

L'application de la directive 98/24/CE du Conseil et des autres réglementations de l'Union en matière de santé et de sécurité au travail n'en est pas affectée.

PREMIERS SECOURS/Mesures à prendre :

EN CAS D'INGESTION : En cas d'apparition de symptômes, contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas d'apparition de symptômes, contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

La perméthrine peut provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau.

Retirer les lentilles de contact si cela est facile à faire. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Produit d'imprégnation anti-moisissure et anti-vers à bois

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, contactez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Lorsque vous consultez un médecin, ayez à portée de main le récipient ou l'étiquette du produit.

Ce produit contient de la perméthrine, qui est dangereuse pour les abeilles.

LES PRODUITS DE TRAITEMENT DU BOIS DOIVENT ÊTRE UTILISÉS AVEC PRUDENCE. LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE MODE D'EMPLOI AVANT D'UTILISER LE PRODUIT.